

Discours des vœux du Maire aux Associations

Jeudi 16 janvier 2025

Bonsoir à tous et à toutes,

Je vous remercie d'avoir répondu aussi nombreux à mon invitation et celle du conseil municipal.

J'excuse les parlementaires retenus par leur mission à Paris ainsi que M. le Préfet et Nicole Darrieutort qui a les vœux de l'IME de Campan.

Madame la Sous-préfète,

Messieurs les Conseillers régionaux,

Monsieur le Conseiller départemental,

Monsieur le Président de la CCHB,

Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les adjoints les représentant en raison des vœux de la commune de Pôuzac qui ont lieu à 18h45.

Mesdames et Messieurs les adjoints et les élus du Conseil municipal de Bagnères-de-Bigorre,

Mesdames et Messieurs les responsables des services de Gendarmerie et du SDIS,

Mesdames et Messieurs les chefs de Service Départementaux,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Associations et organismes divers,

Mesdames et Messieurs les responsables de service de la ville de Bagnères-de-Bigorre,

Je remercie les gérants du Carré Py Hôtel qui nous accueillent dans ce bel établissement,

Merci au personnel municipal qui s'est chargé de la logistique, du fleurissement, de l'intendance et qui vous accueillera tout à l'heure afin de poursuivre les échanges sur la vie de notre commune et de notre territoire de Haute-Bigorre.

Alors que nous entamons cette nouvelle année 2025, je tiens à exprimer mes meilleurs vœux à chacune et chacun d'entre vous. Que cette année soit synonyme de santé, de réussite et de sérénité avec une pensée pour ceux qui souffrent et pour les habitants de Mayotte.

Je voudrais que nous ayons aussi une pensée pour tous ceux et celles qui nous ont quittés ces derniers mois et en particulier pour Monique Carayol, partie ce début d'année qui faisait partie de nos effectifs.

Début 2025 c'est la dernière année complète du mandat avant les élections municipales de 2026 à moins que d'autres élections électorales ne viennent au préalable modifier ce calendrier.

Nous venons de clôturer l'année 2024, la ville de Bagnères de Bigorre, avec certes quelques commentaires négatifs, a l'image d'une ville dynamique malgré la persistance d'une légère baisse de population.

Notre activité culturelle, sportive et associative a fait l'objet de commentaires très favorables.

Bagnères de Bigorre continue à s'embellir, pas aussi vite que je le souhaiterais et que d'autres le voudraient; cette évolution favorable est soulignée par nos amis touristes et curistes.

Je rappellerai quelques faits marquants de cette année 2024.

Le 19 mai la flamme Olympique est passée à Bagnères, quelle belle fête avec la participation des associations sportives et culturelles comme souhaité au plan national. Quel plaisir de retrouver nos champions Forgues et Adisson ainsi que Claude Piquemal.

Avec les jeux paralympiques et la participation de David Toupé, présent ce soir, la place du handicap a été enfin reconnue même s'il y a beaucoup à faire en matière d'accessibilité dans toutes les collectivités, ainsi nous avons pu avoir parmi les porteurs de la flamme nos locaux : Mathias Dantin et Maïlisa Machenaud. Dans les marcheurs, nous avons aussi Boris Neveu qui vient de mettre un terme à sa carrière après avoir arraché sa qualification pour les jeux de Paris.

Cet athlète au palmarès très étoffé en championnat d'Europe et championnat du Monde a manqué ses rendez-vous avec les Jeux sauf en 2024 où il s'arrête en demi-finale.

Bravo à toi Boris et bravo au club de canoé kayak de Bagnères.

Avec le club de tennis je remercie Christian Gachassin pour sa disponibilité et sa réussite à la tête du club de tennis avec son beau tournoi ATP.

Les sports collectifs ont su maintenir leur dynamisme à un excellent niveau : le rugby s'est restructuré et nous a offert une très belle fin d'année (que le printemps soit beau) ; le hand ball et en particulier les féminines ont montré de belles dispositions ; le basket et le volley se battent et nous les soutenons ; le cyclisme (l'ACBB) est un club très dynamique (je remercie les bénévoles et leur président), l'image que donne Bruno Armirail sert de locomotive ainsi que le dynamisme de Rémi Laffont et son établissement Chez Octave, devant lequel nous avons installé pour l'hiver la statue du géant

Octave Lapize (je remercie d'ailleurs le Conseil Départemental pour sa compréhension lors de la rénovation de ce quartier du Pouey).

La Pyrénéenne chère à Gérard Labrunée est une très belle course avec une organisation exceptionnelle grâce nos bénévoles.

La gymnastique, les sports tels que l'aïkido, le judo sont également à féliciter pour leur dynamisme.

Le canoé kayak est un club formateur et dynamique qui fait parler de Bagnères et de l'Adour, au niveau international.

Je voudrais réserver une place de choix au club d'athlétisme pour son dynamisme, son sens de l'organisation : merci à tous les membres pour leur participation individuelle mais aussi pour le sens du collectif et leur disponibilité. Quelle organisation pour le trail de la Course aux étoiles avec cette belle soirée festive au Jardin des Vignaux qui est devenu ces dernières années, le lieu reconnu pour des rassemblements et des moments de partage. (Je n'oublie pas à cet instant les efforts qui nous restent à faire pour sécuriser ces lieux par rapport à certaines activités dites commerciales diurnes ou nocturnes néfastes pour notre jeunesse).

La ville a soutenu l'organisation de la Transpyr ainsi que le Tour de Haute Bigorre et la Nocturne cycliste qui a malheureusement été interrompue par l'orage. Un petit clin d'œil à nos services techniques (s'agissant d'une nocturne ils doivent exceptionnellement intervenir en plus de la logistique sur cette course pour déclencher l'éclairage public dans tout le quartier). J'ai eu très peur ce soir-là avec le Président de l'ACBB, ça tournait très vite, on n'y voyait plus rien et la route était détrempée avant que n'arrive la grêle, Dantesque !

Sur le plan culturel, Piano Pic et les Voix du Vallon ont connu à nouveau un franc succès même si ce festival lyrique dont la date avait été avancée a eu à faire face à un nouveau festival, organisé à cette même date sur le lac de Payolle (festival par ailleurs remarquable qui ne se situe pas au même niveau en termes de moyens).

A tout dire, je n'ai pas apprécié comme beaucoup, l'attitude de certains Bagnérais qui ont encouragé les gens à monter à Payolle plutôt que de partager une belle soirée à la Halle aux grains. Chacun est assez grand pour faire ses choix individuellement.

La diversité fait notre richesse culturelle, en plus des deux festivals précités tous les autres ont connu une belle réussite : Week-end des arts de la rue, Big Bag festival, Salon du Livre Pyrénéen, Festival du rire, concerts d'Orgues et toute l'activité du centre culturel avec cette année, une programmation exceptionnelle du Requiem de Verdi (que la halle aux grains était belle ce soir-là) au cœur de Bagnères.

Nous avons en 2024, comme les années précédentes, exécuté un budget rigoureux (près de 10 ME de désendettement sur les 10 dernières années depuis 2014 malgré l'emprunt réalisé pour l'achat des Thermes de la Reine).

Cette situation nous donne de la crédibilité auprès des banques, mais pour arriver à ce résultat il faut expliquer ses choix d'investissement et gérer le fonctionnement, car il est beaucoup plus facile de programmer le fleurissement d'un rond-point ou d'une place, que de définir des priorités et d'arrêter le montant des leurs réalisations.

Je tiens à le dire ce soir, au début de la dernière année du mandat en cours qu'il faut beaucoup de courage et de caractère pour être

maire mais aussi beaucoup de loyauté avec tous les interlocuteurs : financeurs, élus, population ou et associations.

Après cet intermède certes philosophique, mais qui me paraissait indispensable dans un contexte général où n'importe qui peut se permettre de jeter en pâture les élus locaux, et en particulier les maires, je voudrais rappeler nos principales réalisations de 2024 :

- Poursuite de l'opération de rénovation des façades,
- Maitrise d'œuvre et lancement de la création du city stade et d'une aire de fitness au stade municipal (début des travaux début en 2025),
- Travaux d'accessibilité, salle d'archives et rénovation des locaux du musée Salies,
- Lancement de la 2^{ème} tranche de rénovation des trottoirs à Clair Vallon (lotissement Dumoret),
- Lancement de la 2^{ème} tranche « voie verte » pour favoriser la mobilité (hôpital – Ancienne école Achard – Collège Blanche Odin) avant la voie verte de l'aire du camping-car et le prolongement de la voie (près de l'Adour) vers les Allées Jean Jaurès,
- Aménagement des jardins de la mairie et pose de bancs dans les allées,
- Réfection du réseau Eau – assainissement de la rue Prosper Noguès (avec l'aide de l'agence Eau Adour Garonne) et en partenariat avec le SDE (rénovation des réseaux électricité, téléphone, fin des travaux début 2025),
- Aménagement d'une première partie de l'Avenue du Tourmalet à la Mongie (Concession ARAC),
- Lancement du marché de construction de l'usine de Médous par le Syndicat Mixte que nous avons créé avec la CATLP (début de construction au cours du 1^{er} semestre 2025 pour une

mise en route de l'usine en juin 2026). Je soulignerai le soutien très important de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (subvention et avance),

- Début des travaux de désamiantage et curetage intérieur du bâtiment de l'ancien palais de justice, avant les travaux de rénovation qui vont débiter en 2025,
- 1^{ère} phase des travaux de rénovation de l'immeuble Maman, (logements sociaux) en plein centre-ville de Bagnères de Bigorre (11 logements) : livraison juin 2025,
- Rénovation avec isolation extérieure des logements de la rue Frédéric Soutras (près de l'école Carnot),
- Avancement de l'étude préalable du dossier des Coustous (Jubinal - Coustous – Lafayette) avec la collaboration du CAUE,
- Lancement de l'Atlas de la Biodiversité communal : ce projet lancé avec les financements importants de l'Office Français de la Biodiversité a donné lieu à des réunions de travail avec différents organismes partenaires dont le Parc National des Pyrénées, Nature en Occitanie, CPIE, Conservatoire Botanique.

Ces travaux se dérouleront sur 3 ans et donneront lieu à des réunions d'échanges avec les associations et les habitants ainsi qu'avec les écoles

L'année 2025 verra l'aboutissement des travaux préparatoires de certains dossiers ; je crois que tous les maires partagent avec moi cette analyse sur la complexité des dossiers tant au niveau technique (maîtrise d'œuvre et consultation de différents organismes) qu'au niveau des demandes de

subventions auprès des différents financeurs, même si je tiens à souligner la qualité des échanges avec ces derniers.

Lorsque je rencontre les différents partenaires, on me fait observer que Bagnères de Bigorre a beaucoup de dossiers à présenter, je réponds tout simplement que si nous avons des dossiers, c'est que nous avons beaucoup travaillé, et cela parce que nous sommes le Bourg centre d'un EPCI (la CCHB en l'occurrence) que nous devons tirer vers le haut, avec les 24 autres communes du territoire.

Cela étant, les moyens des financeurs n'étant pas extensibles, je continuerai avec mes équipes, à expliquer nos priorités pour que Bagnères de Bigorre et l'ensemble du territoire avancent.

Je vais essayer d'être le plus clair possible dans mes explications pour les priorités 2025 de la ville.

Dès le début du mandat, nous avons 2 priorités : le dossier de la Mongie et le Fonds Alix, sans oublier le réaménagement des Coustous et le nouveau Dojo Padel.

La Mongie (part portée par la ville avec l'ARAC, le domaine skiable étant porté par la SEM du Grand Tourmalet et le Pic du Midi par un Syndicat Mixte) :

- a) Une requalification des espaces publics à la Mongie est prévue sur plusieurs années (de 2024 à 2028 : dossier présenté aux élus et aux socioprofessionnels de la Mongie). Tous les financeurs, chacun avec leurs modalités (Etat, Région, Département) ont prévu une participation ;

L'objectif est de rénover la voirie, les terrasses commerciales, esplanades et les parkings, avec une réflexion commune sur les mobilités.

Conscient du volume des financements à obtenir, j'ai toujours rappelé que la ville ne s'engagera qu'en fonction des financements obtenus. Lorsque je visite d'autres sites comparables, il n'y a pas des pavés partout pour que la station soit magnifique et il y a pour quelques années encore de la neige à cette altitude.

b) Une réinstallation des bâtiments des Services Techniques avec la création de logements pour les saisonniers est prévue avec un changement : le Département veut conserver le bâtiment actuel pour ses services. Ainsi, le dossier a dû être revu en totalité pour tenir compte du nouveau dossier de prévention des risques, ce qui a retardé le dépôt du permis de construire. Enfin, vous vous doutez bien que le coût des travaux a augmenté, ce qui complique encore le financement.

c) L'hôtel ! Le permis de construire d'un hôtel de 71 chambres a été obtenu. L'investisseur prévu est une foncière (Banque des territoires avec la Compagnie des Pyrénées, Participation).

Investir nécessite de veiller à la rentabilité donc le choix de l'exploitant a été retardé. Ce n'est pas la ville qui est le financeur, contrairement à ce qui avait été fait par la CCHB pour le Carré Py Hôtel (la communauté des communes est en effet propriétaire et loue à l'exploitant après un

financement où la CCHB avait obtenu des subventions importantes).

Alors bien sûr, ceux qui n'ont rien fait pour créer un hôtel à la Mongie disent qu'il n'y a rien de fait et qu'il n'y a qu'un trou à la place des anciens hôtels, et que ce serait même la faute du Maire qui n'a pas su « profiter », un mot que je n'aime pas, de quelques opportunités pour résoudre le problème.

Certes, il y a un retard par rapport à l'hôtel dont la livraison était prévue pour fin 2025 (mais on m'aurait reproché alors de l'avoir fait pour les municipales de 2026 sans savoir d'ailleurs si je serai candidat). Je fais confiance, en fonction notamment d'échanges récents, à l'Etat (via la Banque des Territoires) et à la Région (via l'ARAC) pour résoudre définitivement ce dossier et avoir une livraison de l'hôtel pour 2027, non sans rappeler que l'Hôtellerie des Laquets se situe sur Sers.

d) Immeuble de Grande Hauteur (IGH)

Je rappellerai que nous avons en mains maintenant une étude administrative (gestion de l'IGH) et une étude technique (travaux de rénovation à faire) grâce aux financements obtenus, et à la participation financière de la ville de Bagnères, même si nous n'avons pas la compétence Tourisme (que c'est complexe le mille-feuille administratif !).

Je remercie M. le Préfet qui s'est engagé personnellement sur ce dossier pour soutenir l'action de la commune avec les réunions des commissions de sécurité, sans oublier les échanges réguliers que je peux avoir, sur ce sujet, avec Mme la Sous-Préfète.

Un administrateur judiciaire a été chargé de préparer le regroupement de cinq copropriétés.

Cet immeuble qui deviendra une « pièce unique » dans les Pyrénées est indispensable pour l'équilibre financier de la station (domaine skiable et tourisme Quatre saisons) et pour satisfaire une demande touristique.

Nous faisons aujourd'hui ce que certains n'ont pas fait, voire pire mal fait au niveau des travaux de sécurité et c'est bien - sûr comme d'habitude le Maire avec son adjoint, mon cher Guy, qui est l'objet de toutes les critiques. Je remercie la majorité des copropriétaires qui nous fait confiance sur ce dossier.

Ce sera peut-être très dur financièrement pour certains copropriétaires, mais ça l'est déjà avec un montant de charges excessif qui devrait diminuer avec la rénovation.

Avant de redescendre de la Mongie, je voudrais rappeler que des investissements importants ont été réalisés par la SEM (Télésiège des 4 Termes, restaurant de la Laquette) et d'autres sont prévus. Ils donnent parfois lieu à des discussions « houleuses » mais je crois encore au dialogue et à l'obtention de résultats, c'est dans ce sens que je travaille avec le nouveau Directeur de la SEM du Grand Tourmalet, M. Hervé Pounau (comme d'ailleurs avec Blandine Vernardet pour qui j'ai une pensée ce soir !).

A défaut, le versant La Mongie ne rattrapera pas son retard, en matière de diversification car je me rappelle de ceux qui en 2020 ne voulaient pas de cette SEM du Grand Tourmalet alors que toutes les stations cherchent, aujourd'hui, à modifier leur structure juridique (SEM ou SPL).

Je dirai simplement que face à ces conservatismes, nous avons le droit d'oser le changement (surtout que les caisses étaient vides) pour réussir et que l'état d'esprit créatif n'est pas lié à l'âge, des jeunes ayant parfois un esprit vieux et vice versa.

Enfin, tous nos projets sont liés au dossier du Pic du Midi et au dossier de préparation du classement UNESCO (Patrimoine Mondial de l'Humanité).

C'est pour cette raison que je continuerai à conduire mon équipe municipale à se battre pour la Mongie et le Grand Tourmalet sans oublier nos amis de Barèges et de Sers afin d'avoir une résonance nationale au pied du Pic du Midi (territoire de Bagnères de Bigorre et Sers).

Le deuxième dossier prioritaire est le celui du Fonds Alix et de la rénovation du Palais de Justice.

Nous avons déjà obtenu les accords de financement de l'Etat et nous avons bénéficié d'une aide de la Fondation du Patrimoine. Je remercie M. Hourcade, délégué de la Fondation qui nous aide beaucoup dans la construction de ce dossier.

Les travaux de rénovation vont être engagés en 2025 et s'achèveront en 2026 pour un transfert du Fonds que nous souhaitons le plus rapide afin d'assurer sa conservation.

Les travaux de conservation sont un immense chantier et donneront lieu en lien avec la Fondation du Patrimoine à un appel à Mécenat.

Le fonds Alix doit donner un rayonnement national à notre ville sur le plan de la photographie mais aussi sur l'histoire et l'évolution de la société dans tous les domaines (pyrénéisme certes, mais aussi culture, sport, industrie, commerce).

Merci encore à Jean Eyssalet, « Monsieur Jean », pour cette donation. Je n'oublie pas le fonds de Luchon ainsi que Mme Ardouin qui aura exploité son magasin jusqu'à ses cent ans !

Dans nos projets, nous avons le dossier de construction d'un Dojo Padel près du Gymnase Cordier.

Deux courts de padel couverts auprès du nouveau Dojo et du Service des Sports qui sera réinstallé.

L'ancien Dojo Apollo (centre-ville) étant trop limité en superficie et nécessitant des travaux de rénovation importants.

Les dossiers de financement de ce dossier sont à l'étude.

Enfin, le dossier que tout Bagnères attend est le dossier des Coustous.

D'abord, nous avons lancé un sondage auprès de la population et des touristes qui nous a servi de base pour élaborer un pré-projet avec le CAUE.

Les résultats de ce type de sondage qui était une nouveauté à Bagnères auraient pu être présentés aux élus et à la population.

J'ai considéré qu'il valait mieux présenter le résultat du sondage et les quelques priorités qui émergeaient avec la présentation d'un pré-projet modifiable.

Ainsi, la population sera conviée courant février prochain, à la Halle aux Grains, pour une réunion-débat où nous essayerons de répondre à toutes les interrogations afin que cette requalification soit une réussite collective.

On parle des Coustous mais ce dossier compte 3 places : Lafayette, Coustous et Achille Jubinal.

De plus, la réalisation de cette rénovation ne doit être que le préalable à la réhabilitation de tout l'anneau thermal qui en a bien besoin.

Les travaux pourraient s'étaler de septembre 2025 à avril 2027 (en trois phases)

Je rappelle qu'avant cette rénovation, nous avons rénové les réseaux Eau et Assainissement en 2018.

Parmi les autres projets, je citerai :

- La rénovation des locaux de la lampisterie de la gare (la ville fait l'extérieur et les médecins de la gare rénovent l'intérieur),
- La rénovation des trottoirs du lotissement Achard,
- La poursuite de la rénovation des logements (près de l'école Carnot),
- La réinstallation de la Police Municipale au bas de parking Carrefour (plus visible).

Au cours de l'année 2024 (vote du 27 juin à l'unanimité du Conseil Municipal), nous avons exercé le droit de préemption avec l'Etablissement Public Foncier Régional sur l'hôtel le Trianon.

Nous travaillons actuellement sur la recherche d'investisseurs et d'exploitants.

La ville s'y intéresse depuis 2014, des discussions avaient échoué en 2019, à la fin du dernier mandat mais ce dossier restait une priorité pour offrir une nouvelle offre hôtelière au cœur de Bagnères.

Nous l'avons fait !

Autre dossier que nous allons régler en 2025 (vote du 27 juin 2024), c'est celui de la clinique Gandy. On vient me dire que ça ne va pas assez vite, je partage cet avis : nous le faisons aujourd'hui par ce

que cela n'avait pas été fait avant (pour moi, ce n'est pas une critique parce que j'ai le respect des mes prédécesseurs !)

Enfin, je voudrais terminer avec le dossier du thermalisme en soulignant la belle saison 2024 où nous avons avec plus de 8000 curistes, approché le record de 2019 (avant Covid) qui était de 8500 et qui sera l'objectif de 2025.

Aquensis a battu tous les records avec plus de 160000 visiteurs.

La Semetherm a réalisé un CA de plus de 10 M€, bravo à Marie Blanque et à ses équipes sans oublier la Présidente du Directoire (Nicole Darrieutort, conseillère départementale et adjointe au Maire).

En 2019, la ville avait acheté l'établissement des Thermes de la Reine (trop cher disent ceux qui ont une vision réduite du projet global du Thermalisme à Bagnères-de-Bigorre).

Dans le cadre d'une DSP, la Semetherm a engagé des travaux de rénovation complexes.

Pour cet établissement thermal et hôtelier sur lequel nous reviendrons lors de l'inauguration à la fin du 1^{er} trimestre 2025, le coût des travaux et le prix d'achat avoisine globalement les 8 M€. Les mêmes qui disaient à Rolland Castells que la rénovation des Thermes et la création d'Aquensis seraient un gouffre financier annoncent déjà un cataclysme.

Personnellement, je dirai tout simplement que le coût de l'hôtel (achat compris) correspond au coût d'un établissement de cette taille avec une partie thermale et je ne doute pas, sauf circonstances défavorables exceptionnelles, que ce projet soit une réussite.

Pour conclure, j'aurais une pensée pour nos concitoyens qui ont des problèmes de santé et pour ceux qui ont des difficultés financières liées à une conjoncture morose.

La ville avec le CCAS poursuit une politique sociale au soutien des personnes en difficultés.

Vous auriez été déçu si je n'avais pas dit un mot de la communauté des communes.

D'abord je voulais souligner que nous avons une mutualisation du personnel, je crois exemplaire, ville de Bagnères de Bigorre – CCHB.

Ce n'est pas facile mais malgré nos personnalités et convictions parfois divergentes, nous gérons cette situation avec le Président de la CCHB de manière positive dans l'intérêt de tout le territoire.

2024 restera marquée par la fermeture de l'abattoir en espérant qu'en 2025 une solution viable soit trouvée pour favoriser les circuits courts et soutenir nos éleveurs locaux.

Enfin j'espère que nos élus nationaux trouveront les solutions qui s'imposent dans l'intérêt de tout le pays.

Bonne année à toutes et à tous !